

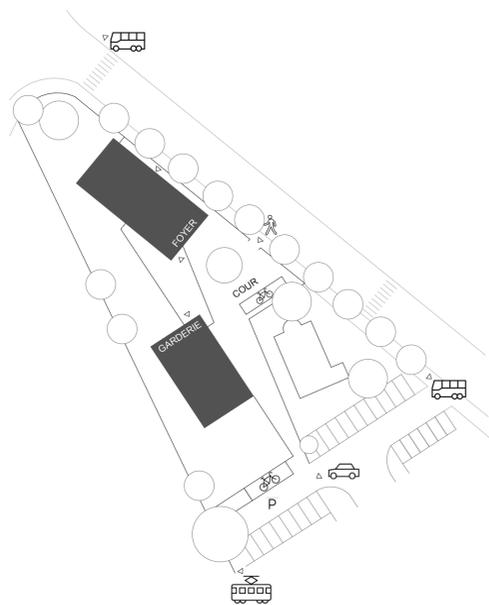


- GEOMETRIE QUARTIER □ POTENTIEL CONSTRUCTIBLE NON-CONTIGU
- GEOMETRIE RUE □ POTENTIEL CONSTRUCTIBLE CONTIGU

PARTI URBANISTIQUE ET ARCHITECTURAL

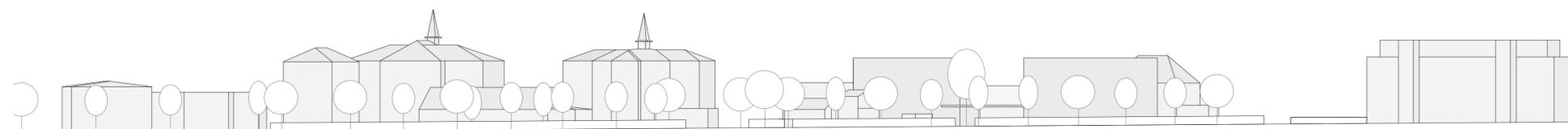
Le projet consiste en l'implantation de deux volumes, de gabarit similaire, qui reconnaissent les géométries du site. Un bâtiment s'implante le long de l'avenue du 14-Avril, tandis que l'autre reprend la géométrie du quartier. Le tissu bâti existant est ainsi reconnu. La reconnaissance de la route renforce le statut de l'avenue du 14-Avril. La hauteur des bâtiments est similaire à ceux du quartier et s'insère parfaitement dans le tissu bâti.

L'institution Sainte-Famille est composée de deux bâtiments, d'une cour et d'espaces verts généreux. Le bâtiment comportant le foyer s'implante le long de l'avenue du 14-Avril, tandis que le bâtiment abritant la garderie se situe à l'intérieur du site. La cour, située entre les deux bâtiments et connectée à l'avenue du 14-Avril, est le lieu de référence et d'identité de l'association Sainte Famille. Un couvert, reliant les espaces d'entrée, offre un espace de qualité.



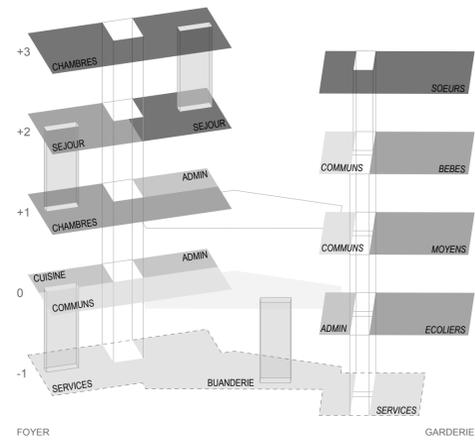
ACCES ET MOBILITE

L'institution Sainte-Famille est implantée au centre de la ville de Renens et est idéalement connectée au réseau de mobilité douce.
 L'ensemble du site est piétonnier. L'accès principal, piétonnier, se fait depuis l'avenue du 14-Avril et distribue toutes les parties du projet. L'accès secondaire, pour relier le parking et le futur arrêt du tram, est situé au sud-est de la parcelle.
 L'accès carrossable se fait depuis le parking de l'Hôtel de Ville. Les places de stationnement réservées à l'institution Sainte Famille sont situées en surface, dans la continuité du parking existant. Ce choix a été retenu dans une optique de facilité d'usage et d'économie de moyen. L'accès sur la cour est possible pour les véhicules de livraison ou les pompiers.



PLAN DE SITUATION ET COUPE 1/500





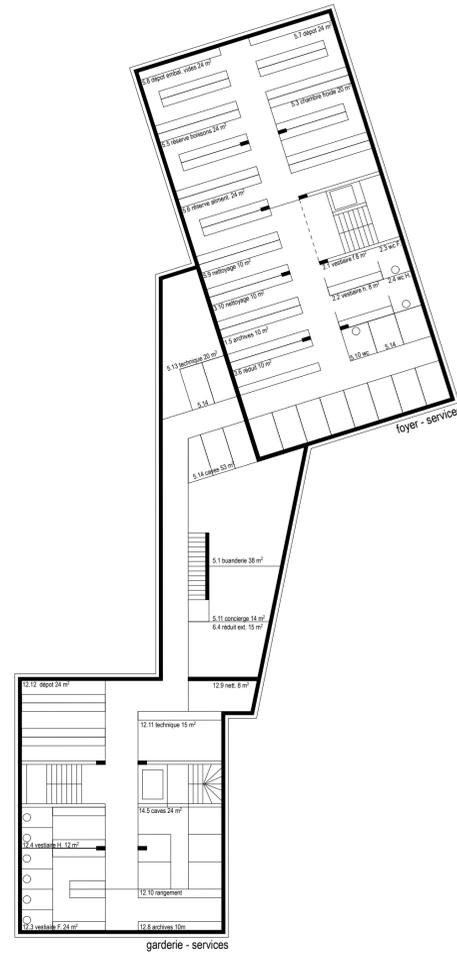
REPARTITION DU PROGRAMME ET DES FONCTIONS

Le programme intérieur est réparti dans deux bâtiments distincts, selon leur fonction, ainsi que dans un sous-sol commun.

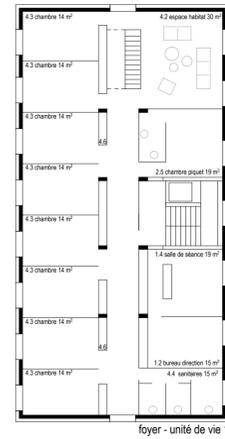
Le bâtiment le long de l'avenue du 14-Avril abrite le foyer. Les espaces communs et la cuisine occupent le rez-de-chaussée. Une terrasse couverte permet une prolongation de ces espaces sur l'extérieur. Les unités de vie, en duplex, sont réparties dans les étages. La circulation verticale principale traverse tous les niveaux, tandis que des escaliers à une volée relient directement les affectations spécifiques.

Le bâtiment situé à l'intérieur du site comprend la garderie dans les trois premiers étages et l'appartement pour les soeurs au dernier niveau. Chaque groupe d'enfant se situe à un étage différent et bénéficie d'un généreux balcon. Les espaces communs sont directement liés à la cage d'escalier et permettent un accès aisé pour tous. L'accès au dernier étage, exclusivement réservé aux soeurs, se fait par une cage d'escalier privative.

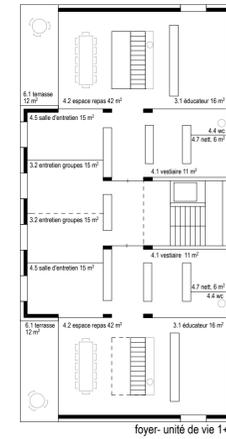
Les locaux de service sont situés en sous-sols. L'espace entre les bâtiments accueille les locaux de service communs au foyer et à la garderie et offre une liaison interne aisée. Un accès direct vers l'extérieur est également possible par un escalier.



SOUS-SOL 1|200



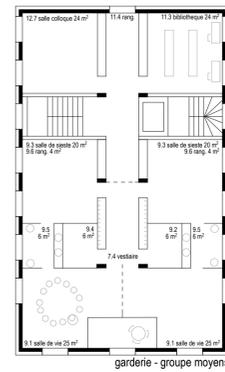
foyer - unité de vie 1



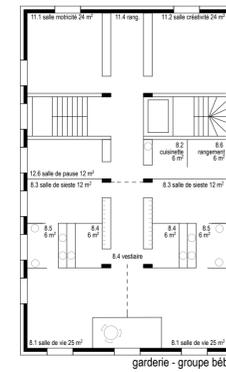
foyer - unité de vie 1-2



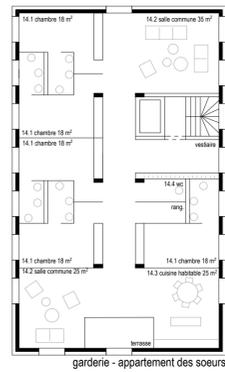
foyer - unité de vie 2



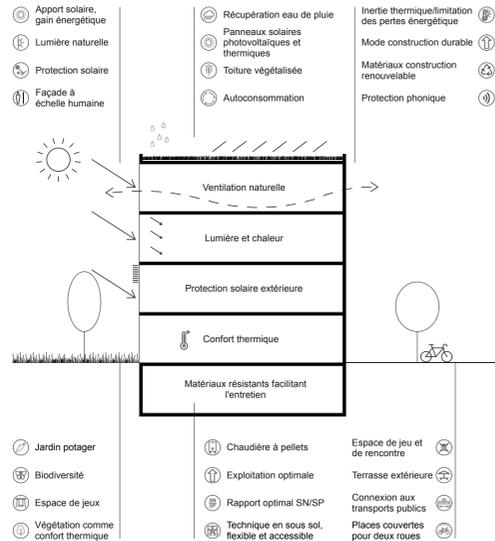
garderie - groupe moyens



garderie - groupe bébé

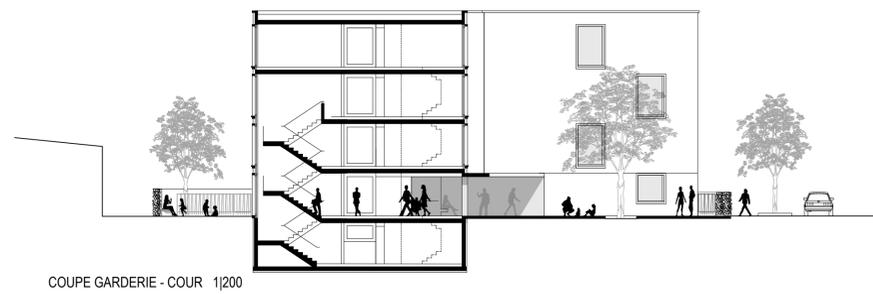


garderie - appartement des soeurs

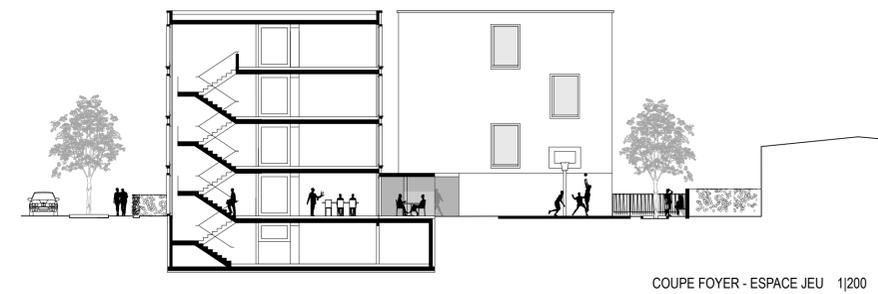


INTEGRATION DES CRITERES DE DURABILITE

Tirant parti des spécificités du programme et du site, le concept proposé prend en compte simultanément les critères environnementaux, socioculturels et économiques. L'utilisation rationnelle du terrain, la compacité des volumes, les espaces extérieurs de qualité, les relations entre les différentes fonctions, les principes constructifs et structurels rationnels, l'utilisation de matériaux locaux et renouvelables, la qualité énergétique de l'enveloppe, l'apport important de lumière naturelle, la mise en place de panneaux photovoltaïques et thermiques, la récupération d'eau de pluie, le chauffage à bois, sont autant de choix durables intégrés au projet.



COUPE GARDERIE - COUR 1|200



COUPE FOYER - ESPACE JEU 1|200

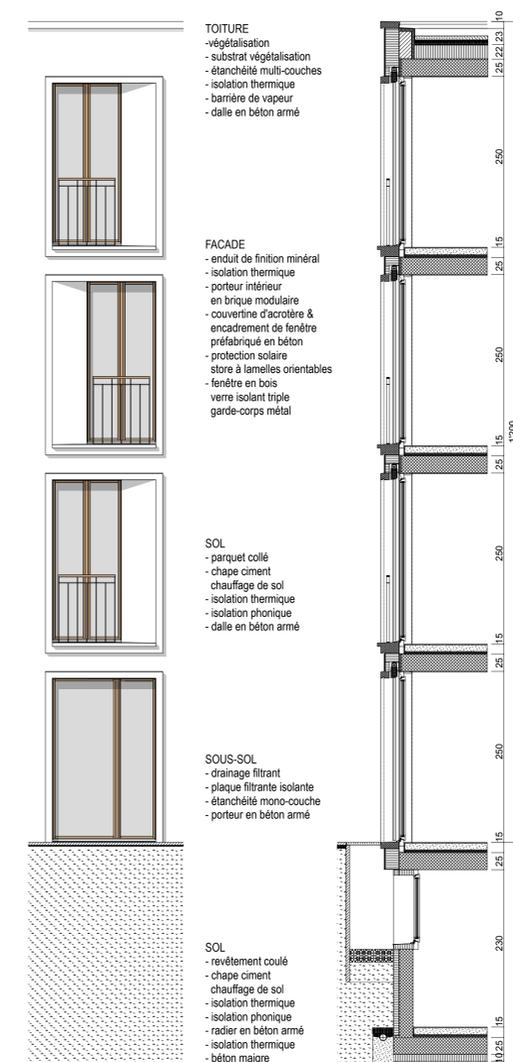


FACADES EST 1|200

0 10 M

PRINCIPES STRUCTURELS

Les principes structurels sont directement issus du parti architectural et constructif. Le sous-sol du bâtiment est composé d'un radier et de murs en béton armé. Les murs de façade sont en maçonnerie, à l'exception de certains pans nécessaires au contreventement sismique. Les dalles des étages, en béton armé, reposent sur les murs de façades et sur les piliers inférieurs; le tout sur une portée maximale de 6m. Le dimensionnement de la structure est optimisé pour chaque élément: radier, piliers et dalles.



ELEVATION COTE PARC 1|50

COUPE COTE PARC 1|50

PRINCIPES CONSTRUCTIFS

L'enveloppe, constituée d'une isolation périphérique extérieure, allie efficacité énergétique et économie de moyens. Le premier niveau sera renforcé afin d'avoir une plus grande résistance aux impacts. Les ouvertures en façades ont un encadrement commun. L'intérieur varie cependant selon la fonction; l'ouverture occupant la totalité de la largeur pour les espaces publics et étant réduite pour les espaces privés. A l'intérieur du bâtiment les matériaux seront brutes afin de répondre aux diverses sollicitations. Les toitures seront végétalisées.